

## Intervention de Ségolène Royal Présidente de la Région

Mesdames, Messieurs, Mes chers Collègues,

Je déclare ouverts nos travaux.

Je demande la vérification du quorum.

Au moment de débiter notre séance, je tiens à vous informer du décès de la mère d'une de nos collègues (Corinne CAP) pour laquelle nous aurons une pensée cet après-midi, alors qu'elle participe aux obsèques avec d'autres élus régionaux.

\*

Notre session comporte l'examen de plusieurs dossiers importants avec notamment le débat sur le projet de budget pour 2008.

\*

En introduction à ce débat sur le budget 2008, je voudrais commencer par un constat : en cette fin d'année 2007, **notre région va mieux**, avec :

a) des **créations d'emplois salariés qui restent soutenues** : + 1,8 % en un an, soit plus de 10 000 emplois, notamment dans la construction et les services, avec un rythme un peu plus élevé qu'au niveau national, confortant notre dynamisme depuis 2004 ;

b) un **taux de chômage ramené à 7,5 % de la population active** (soit moins que la moyenne nationale à 8 %), avec une baisse des demandeurs d'emploi de 10,8 % à fin octobre et même de 12,7 % chez les jeunes, soient des diminutions plus rapides qu'au niveau national ;

c) un **rythme soutenu de créations d'entreprises** : avec plus de 5 500 entreprises créées à la fin septembre 2007, nous enregistrons encore une hausse de 13 %, alors que nous étions déjà à un nombre très important en 2006,

Pour autant, **il existe des fragilités dont nous devons tenir compte** :

- a) la dernière étude que vient de publier l'INSEE montre que nous progressons dans le classement des régions pour les salaires par tête, même si nous devons encore progresser ;
- b) notre région est aussi celle où coexiste une forte précarité, de nombreuses petites retraites et des patrimoines très importants comme en témoignent les statistiques fiscales ;
- c) nous sommes confrontés à des plans de licenciements qui témoignent des difficultés rencontrées par le secteur industriel, auxquels nous répondons par nos actions de reconversion et les dispositifs de sécurité sociale professionnelle.

\*

Dans ce contexte, le projet de budget proposé pour 2008 met en oeuvre nos missions et les réalisations de notre région.

La Région est une collectivité de projets : il lui appartient :

- d'exercer à plein ses compétences pour mobiliser les énergies,
- d'organiser l'aménagement du territoire,
- d'encourager les comportements qui favorisent la croissance économique et le progrès social et écologique.

\*

Ces missions se reflètent dans ses compétences : l'éducation et la formation, le développement économique, l'excellence environnementale, le lien social et l'équilibre entre les territoires. Avant de les examiner, je voudrais insister sur le fait que le budget qui vous est présenté est le résultat d'un travail en profondeur engagé il y a maintenant trois ans.

\*

### **La réforme de la gestion des crédits pour améliorer l'efficacité de la dépense et faire des économies**

La majorité régionale a engagé une réforme profonde de l'intervention régionale, en évaluant et en adaptant chaque année ses politiques aux besoins.

1. **Evaluation**, d'abord, avec le souci que chaque euro dépensé soit un euro utile. Pour cela, j'ai mis en place plusieurs outils :

- un rapport annuel d'activité détaillant non seulement les crédits alloués mais aussi la nature des interventions et leur impact, en termes de bénéficiaires ou d'effets sur l'emploi ;
- des évaluations détaillées des grands dispositifs régionaux : 9 études ont déjà été publiées sur notre site et une trentaine le seront en 2008 ;
- une mission d'évaluation et de contrôle de la dépense régionale dont les premiers rapports seront publiés au printemps.

2. **La méthode de la démocratie participative** contribue naturellement à cette évaluation continue des politiques régionales. La quatrième session du budget participatif des lycées est en cours, avec une nette hausse de la fréquentation, traduisant la compréhension de cet outil et la mobilisation croissante de ceux qui y participent, avec des taux non égalés dans les expériences similaires.

### 3. Des économies : faire mieux en dépensant moins

a) **l'intégration de services gérés par des organismes tiers** : l'évaluation des différents modes d'intervention régionale, en régie dans les services ou en faisant appel à des organismes tiers, a montré l'intérêt de ces intégrations. Sur le plan budgétaire tout d'abord, avec plus de 3,4 millions d'euros économisés. Sur le plan de l'efficacité collective aussi, en faisant que l'expertise sur les dossiers, la connaissance des projets et de leurs porteurs soit améliorée dans la Région, sans doublons. En 2008, nous poursuivons sur cette voie, dans le secteur de l'environnement (APCEDE) et des actions de mobilité des jeunes à l'étranger (ARIJE), puisque la Région finançait à plus des deux tiers ces structures gérant des services publics .

b) **Réforme des circuits de financement de la formation professionnelle**. Ce secteur si important pour la formation des salariés et des demandeurs d'emploi est totalement éclaté entre des dizaines de financeurs. Outre les doublons et la perte d'efficacité qui en résultent, il existe des orientations contraires et des délais de décision trop importants, alors que tous les acteurs, Etat, Assedic, fonds collecteurs, se rejoignent sur les objectifs. La conférence des financeurs que nous avons mise en place, première de son genre dans le pays et que le Sénat a repris comme un exemple de bonne pratique, a permis cette année encore d'être plus efficace avec moins de crédits, tout en innovant très fortement : mise en place du chèque formation individuel que nous proposons d'unifier et de simplifier dans ce budget, validation des acquis de l'expérience avec des formations par modules, au lieu de stages standardisés, ....

c) **la réforme des aides économiques aux entreprises** : traditionnellement, nous intervenons à travers un dispositif d'avances remboursables, pour pallier la frilosité du système bancaire. La Région a ainsi un stock de prêts de l'ordre de 30 millions d'euros.

Je rappelle que les aides économiques régionales ont été révisées à la suite de l'évaluation conduite au printemps 2004, avec la priorité donnée à l'innovation et à la création d'entreprises, pour éviter les effets d'aubaine et accompagner les nouveaux projets. Nous avons de fait anticipé le rapport de la Cour des comptes qui souligne l'inefficacité des certaines aides directes aux entreprises.

Pour mieux répondre aux besoins des entreprises, tout en limitant l'appel aux crédits régionaux, nous engageons cette année une diversification des outils, avec des bonifications et des garanties de prêts bancaires. Chacun doit prendre ses responsabilités, la Région assume celle d'accompagner les porteurs de projets, sans être une banque.

d) Toujours pour conduire cette réforme de l'efficacité, nous avons développé **la dématérialisation de nos procédures**. Vous le savez, c'est un outil de transparence (toutes nos délibérations depuis 2004 sont en ligne), d'accès facilité aux usagers (les dispositifs régionaux sont détaillés sur le site, règlement et procédures de demande simplifiées) et là encore d'économies. Chaque année, c'est un million de photocopies de moins et une plus grande rapidité dans le service des aides régionales (les stagiaires de la formation professionnelle sont ainsi réglés en 21 jours, au lieu de délais variables pouvant atteindre cinq à six semaines).

En 2008, nous poursuivons ces efforts avec la généralisation de la gestion dématérialisée des aides régionales.

Au total, en tenant compte de l'arrêt des avances de trésorerie que nous consentions à l'Etat ou aux tiers, nous avons économisé 36 millions d'euros dans la construction de notre budget.

\*

**Grâce à ces efforts d'innovation et de réforme, le budget proposé pour 2008 traduit la montée en puissance des actions de la Région sans augmenter les impôts.**

Le vote du budget doit être le moment où l'on examine l'ensemble des actions conduites, sur chacun de nos grands domaines d'intervention.

**I. L'éducation et la formation tout d'abord, premier budget de notre région avec 340 millions d'euros, soit près de 50 % des crédits en tenant compte de la rémunération des TOS.**

Dans les **lycées**, ce budget permettra de poursuivre l'action pour la vie lycéenne. La politique d'aide à la gratuité des manuels scolaires qui bénéficie à 71 000 familles sera évaluée, pour mieux l'adapter aux besoins des familles et le soutien régional à l'accès gratuit au permis B, jusqu'alors réservé aux titulaires d'un CAP et qui a bénéficié à près de 2 000 jeunes, sera étendu aux titulaires d'un bac professionnel.

La Région financera 850 000 repas biologiques dans les lycées l'an prochain.

Le plan « ordinateurs dans les internats » sera mené à terme avec l'installation de 1 600 ordinateurs supplémentaires.

Ce budget traduira aussi l'exécution des opérations immobilières importantes (plus de 210 millions € depuis 2004), avec notamment la construction du Lycée Kyoto et du CFA de Chasseneuil-sur-Bonnieure. La Région veillera à l'intégration de clauses sociales dans l'exécution de ces travaux.

La priorité donnée aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables sera rendue systématique dans tous les projets et financée notamment grâce au fonds mutualisé pour l'excellence environnementale.

Pour favoriser **l'accès à l'enseignement supérieur**, 300 bourses seront accordées pour la poursuite d'études scientifiques. Le soutien aux universités et à la recherche sera mis en oeuvre dans le cadre du Contrat de projets Etat-Région (CPER), complété par des actions propres de la Région, notamment le cofinancement des contrats de travail de 120 étudiants et 44 chercheurs.

**En direction des jeunes**, le budget pour 2008 comportera le déploiement de l'Engagement Première Chance avec 1000 jeunes formés et un programme de formation réalisé par l'AFPA destiné spécifiquement aux jeunes issus des quartiers urbains populaires. Conformément au contrat d'objectifs et de moyens relatif à l'apprentissage, 500 nouvelles places seront ouvertes, portant le total des créations de places à 2000 places depuis 2004.

Plus largement, **la politique régionale de formation professionnelle** connaîtra une nouvelle étape significative en 2008 avec la mise en oeuvre opérationnelle du Compte Formation Universel grâce à de nouvelles avancées dans le cadre de la Conférence régionale des financeurs de la formation et à la création du Passeport Formation donnant à chacun la possibilité de maîtriser son parcours professionnel. La simplification de mesures « chèques formation » permettra une meilleure lisibilité et une meilleure couverture de tous les publics, en contribuant à l'individualisation des formations, gage de qualité et de maîtrise des coûts. Les stages financés par la Région seront encore réorientés vers les formations qualifiantes et répondant aux besoins des secteurs qui recrutent. Pour accroître le nombre de bénéficiaires de la validation des acquis de l'expérience (VAE), le réseau régional des conseillers VAE sera étendu.

**II. Deuxième grand axe d'intervention, le développement économique, avec les aides aux entreprises, le soutien à l'agriculture et au tourisme, mais aussi les infrastructures de transports et de communication, gage de notre compétitivité, avec près de 140 millions d'euros demandés pour 2008.**

Le développement des activités sera encouragé avec 2000 bourses régionales tremplins pour l'emploi, qui seront complétées par plus de 2200 emplois tremplins, soit **4200** au total.

La priorité donnée à l'innovation depuis 2004 sera confirmée dans le prochain budget, en veillant à mobiliser les outils (dispositifs d'aide ou de soutien) mis en place par la Région (fonds régional à l'innovation). Des actions territoriales et par filières seront conduites. Les laboratoires de recherche continueront à être sollicités pour ouvrir de nouvelles voies aux entreprises de la région, notamment autour du pôle des éco-industries. Le développement à l'international des entreprises sera favorisé.

Le budget pour 2008 a aussi pour objectif d'enrichir le dialogue social et d'accompagner la reconversion des salariés en particulier dans les bassins fragilisés, de développer les compétences des salariés. **Le nouveau fonds régional d'investissement social et territorial contribuera à accompagner les entreprises devant faire face à un développement ou à un retournement de situation, en favorisant le dialogue social.** Quatre nouveaux contrats d'objectifs territoriaux seront négociés avec des secteurs en évolution, pour répondre aux besoins en compétences : **la filière bois, la métallurgie, les métiers du spectacle et l'hôtellerie- restauration.**

Compte tenu des spécificités de la Poitou-Charentes, grande région agricole, de pêche et de cultures marines, notre politique de développement économique comporte un important volet de soutien aux exploitations. **Au total, en 2008, plus de 600 exploitations agricoles ou maritimes devraient bénéficier d'une aide directe de la Région Poitou-Charentes.**

En cohérence avec les orientations générales de la Région, qui privilégient les filières régionales de qualité exemptes d'organismes génétiquement modifiés, les aides de la Région sont conditionnées à l'engagement de ne pas cultiver de plantes génétiquement modifiées et de ne pas utiliser d'aliments contenant des OGM dans les rations des cheptels.

Du fait des contraintes fortes que subissent les **activités maritimes**, la Région interviendra en soutien aux actions de promotion qui contribuent à la reconnaissance des espaces littoraux remarquables et fragiles et au partage des objectifs régionaux d'excellence environnementale liée à leur préservation ainsi qu'à une exploitation plus respectueuse des ressources halieutiques. Des actions spécifiques seront conduites pour assurer à la fois la promotion de métiers liés à l'agriculture et à la mer et pour faciliter la création d'emploi dans ces secteurs d'activité.

L'installation des jeunes agriculteurs, aquaculteurs et pêcheurs restera l'an prochain un des piliers du développement durable que la Région a décidé de promouvoir. Les productions occupent des espaces qui ne sont pas délocalisables et les activités, dont la Région soutient le développement, sont génératrices d'emploi induits et de valeur ajoutée.

Le développement économique en région est aussi celui du **tourisme**. L'année 2007 s'est traduite par une hausse soutenue des nuitées d'hôtel, confirmant le dynamisme constaté depuis 2004, après les fortes baisses de 2002. Malgré le désengagement de l'Etat, la Région poursuivra avec ses partenaires une politique active de soutien aux activités touristiques, appliquant les orientations du Schéma régional adopté en 2005. Le budget 2008 mettra en oeuvre la généralisation du Plan Vallées aux 11 vallées prioritaires et l'extension de l'appel à projets « Paysage » aux Chemins de Saint Jacques de Compostelle qui seront valorisés dès

cet été. Le développement du tourisme social et l'accès des personnes en situation de handicap aux lieux et aux hébergements seront davantage soutenus.

**Pour accompagner le développement économique, nous devons aussi faire en sorte que Poitou-Charentes dispose des infrastructures de transports et de communication nécessaires.**

L'année 2008 verra une nette amélioration des trains express régionaux (TER) avec la mise en service de 16 autorails sur les 23 commandés et l'achèvement de la rénovation des 10 rames d'autorails existants. Les travaux du centre de maintenance de Saintes, contribuant à la plus grande disponibilité des rames, permettront dès 2008 d'y réaliser le premier niveau d'entretien des nouveaux matériels. Les services TER seront aussi développés, avec mise en place complète de la desserte La Rochelle – Rochefort et la réalisation de programmes de modernisation de gares. Cela répond à une forte demande des usagers, puisque le nombre de voyageurs augmente et que les nouvelles tarifications rencontrent un vrai succès. Enfin, le budget pour 2008 prévoit l'engagement du projet d'autoroute ferroviaire atlantique Ecofret et l'étude d'une plateforme multimodale (rail / route / mer).

Cet effort important en matière ferroviaire est rendu possible grâce aux économies réalisées (la fin des avances de crédits à l'État pour l'aménagement des routes nationales ; l'effet du crédit bail sur le financement du matériel TER ; la cession de matériels existants aux Régions Aquitaine et Pays de la Loire).

Concernant les **technologies de l'information et de la communication (TIC)**, le budget pour 2008 reflétera la mise en place des réseaux haut-débit à 2 Mb/s dans la Vienne et les Deux-Sèvres, contribuant à améliorer la couverture Internet de la région, conformément aux engagements pris lors de l'octroi à la Région de la licence WiMax. La Région cofinancera la réduction de la fracture numérique pour 4500 logements à Poitiers et Châtelleraut. Elle soutiendra le développement des TIC auprès des créateurs d'entreprises et le déploiement des Espaces Publics Numériques ainsi que de leurs services, pour ceux qui ne disposent pas d'un accès à Internet.

\*

**III. Troisième grande domaine d'action, l'excellence environnementale, politique transversale qui mobilise dans ce budget plus de 108 millions d'euros. Au titre de la seule commission Environnement, le budget prévu pour 2008 augmente de plus de 40 %, pour atteindre 26 millions d'euros.**

Le budget pour 2008 sera marqué par la montée en charge du Fonds régional de l'excellence environnementale (FREE), grâce à la gestion par la Région des crédits de l'ADEME et de l'Union européenne (FEDER). Ce service unique d'instruction et de gestion des dossiers simplifiera le montage des dossiers et accélérera la mise en oeuvre du Plan Climat régional. Cette nouvelle étape dans l'action régionale pour l'excellence environnementale sera aussi l'occasion de faire évoluer les dispositifs, en ajustant ceux qui sont arrivés à maturité (par exemple sur les chauffe-eau solaires) et en engageant de nouveaux chantiers. Ainsi, un appel à projets régional « Bâtiment basse consommation » visant à promouvoir une réhabilitation thermique de haute qualité et la construction de bâtiments exemplaires sera lancé. Trois cents maisons bois à basse consommation d'énergie seront financées. De même, la Région engagera un plan stratégique sur le développement des agro-ressources et une démarche qualité pour la production et la distribution des combustibles bois afin de développer la filière

« Bois Energie ».

Pour soutenir l'emploi au service de l'environnement, la deuxième génération des Emplois Tremplins Environnement permettra la pérennisation de l'emploi pour 2000 personnes, en recherchant le renforcement de l'excellence environnementale et sociale des projets.

L'année 2008 sera aussi stratégique pour la reconquête du label de Parc Naturel Régional du Marais Poitevin que la Région soutiendra dans son budget. Le développement du Plan Régional de Réduction des Pesticides et la mise en oeuvre du Plan Loire Grandeur Nature III constitueront aussi des priorités en 2008.

\*

#### **IV. Quatrième grand domaine, celui du lien social, avec 40 millions d'euros de crédits demandés.**

**Culture** : Les crédits consacrés à la culture en 2008 seront encore en augmentation de plus de 12 % en un an, après la forte hausse réalisée depuis 2004 (+ 50 %). Les priorités pour 2008 consisteront à mettre en oeuvre le plan régional pour le soutien et le développement des lieux de diffusion du livre, à favoriser le conventionnement avec les structures de diffusion et les équipes artistiques du spectacle vivant pour développer l'accès de tous à la culture et le soutien à l'emploi culturel, à poursuivre l'action en faveur du patrimoine (Plan Art Roman : 3ème édition des Nuits Romanes ; nouvelles conventions avec les villes « Pays d'art et d'histoire ») en maintenant l'effort de la Région dans un contexte de diminution des financements de l'Etat.

Le budget pour 2008 traduira aussi l'installation du Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) Multipolaire sur les sites de Linazay et d'Angoulême et le soutien à ses missions de diffusion et de médiation des oeuvres de la collection auprès d'un public large. Trois grands programmes d'investissements, inscrits au Contrat de projets Etat-Région (CPER) 2007-2013, seront engagés (Musée de la Bande Dessinée, valorisation du site gallo-romain des thermes de Chassenon et la restauration du logis abbatial de Saint-Savin).

Au titre de l'inventaire du patrimoine, l'accent sera mis sur les priorités régionales (patrimoine industriel et mémoire ouvrière, lieux de mémoire de la Nouvelle-France, inventaire du patrimoine roman), en veillant à la diffusion et la valorisation des résultats des opérations en cours.

Poitou-Charentes Cinéma s'installera en 2008 à Angoulême, au coeur de la Vallée des Images, avec l'objectif de renforcer les actions en faveur du cinéma, de soutenir les actions conduites en matière de formation et d'éducation à l'image et d'améliorer le dispositif du Fonds d'aide à la création.

**Sport** : Dans le domaine sportif, l'accent sera mis en 2008 sur l'accès au sport du plus grand nombre. Le budget pour 2008 prévoit de faciliter la prise en charge des cotisations aux clubs sportifs, grâce à un chèque sport que nous mettrons en place avec les fédérations. Dans le cadre de l'Agenda 21, la pratique sportive des personnes en situation de handicap sera encouragée. Par ailleurs, les interventions de la Région pour la filière d'accès au haut niveau seront mises en cohérence afin de permettre à de jeunes sportifs régionaux d'être les futurs représentants nationaux aux Jeux Olympiques de 2012.

**Associations** : En matière de lien social et de soutien à la vie associative, l'objectif de 5 000 emplois tremplins annoncé par la Région en 2004 ayant été atteint, l'effort régional sera centré

sur la pérennisation des emplois et la mise en place d'un meilleur accompagnement à la fonction d'employeur et au développement des projets. Un nouveau programme d'emplois tremplins 2008-2010 sera engagé. Toujours en direction des associations, le soutien bénévole sera renforcé, avec un important programme de formation et l'étude de la mise en place des conditions de la mutualisation des financements consacrés à la formation des bénévoles.

**Micro-crédit** : Le budget pour 2008 vise à développer et optimiser le réseau de partenariats autour du micro-crédit social universel pour poursuivre son développement au vu des premiers résultats. De nouveaux chantiers seront ouverts, notamment en direction du logement étudiant voire des jeunes travailleurs (couverture de la caution, fonds de garantie mutualisé des loyers).

Le soutien régional aux services à la personne sera confirmé en 2008, avec l'objectif de renforcer la qualification dans ce secteur, grâce au contrat d'objectifs territorial (COT) conclu en 2007.

**Logement** : Enfin, la politique régionale dans le domaine du logement visera encore à réduire les charges des locataires et contribuer à la diminution de la consommation énergétique, en mobilisant les Contrats régionaux de développement durable (CRDD) et les outils de la Caisse des dépôts, bonifiés par la Région pour proposer des prêts à taux zéro aux bailleurs sociaux. L'année 2008 devrait aussi voir la concrétisation de l'Etablissement Public Foncier Régional (EPFR) dont nous allons débattre. La Région veillera aussi à ce que ses interventions au titre des opérations de renouvellement urbain (ORU) mettent en oeuvre les principes de l'excellence environnementale et intègrent des clauses sociales dans la réalisation des travaux.

**La santé** : Outre la vigilance que la Région exerce en matière d'organisation sanitaire, le budget pour 2008 participera à la lutte contre la désertification médicale grâce à des mesures incitatives : mise en place de maisons de santé de proximité expérimentales et de regroupements de professionnels de santé (une dizaine de projets sont en cours) et augmentation du nombre d'étudiants en médecine effectuant un stage en milieu rural pour atteindre 50 nouveaux internes. La Région recherchera aussi une amélioration de l'accès aux soins de proximité par la mise en place d'actions innovantes de télémédecine et de télétransmission d'images.

**Handicap** : En direction des personnes en situation de handicap, la Région poursuivra l'an prochain l'élaboration de l'Agenda 22 régional pour permettre son adoption fin 2008 et engager rapidement de nouvelles actions concrètes. Le budget pour 2008 prévoit la création de 40 emplois tremplins associatifs réservés aux personnes en situation de handicap en trois ans, doublant les embauches réalisées entre 2005 et 2007. Nous poursuivons aussi nos efforts d'accessibilité dans les trains (les nouveaux matériels y contribuent) et dans les lycées, avec notamment le projet du lycée Thomes Jean Main, « pilote » sur le handicap.

\*

## **V. Cinquième grand poste de notre budget, l'action en direction des territoires, dotée de 28 millions d'euros.**

Nous conduisons cette politique pour contribuer à l'équilibre entre les villes et les campagnes.

Nous le faisons sans mettre en cause la capacité des pays et des agglomérations à définir leurs priorités. Ce faisant, nous sommes la seule région de France à avoir mis en place une politique aussi dynamique et aussi favorable aux territoires, avec des engagements de plus de

200 millions d'euros sur 7 ans.

Nous le faisons alors que sur 25 pays, 4 seulement sont présidés par la gauche.

Pour veiller à la cohérence de nos interventions, la durée des contrats a été calée sur celle du CPER et des fonds européens.

\*

Enfin, notre budget retrace aussi les moyens nécessaires à l'administration et à la gestion de ces politiques, avec un total représentant 15 % des crédits régionaux. Le niveau de ces dépenses, faibles par rapport à la moyenne des collectivités territoriales, montre bien que la Région est avant tout une collectivité qui a pour mission de préparer l'avenir et d'engager des politiques structurelles.

\*

- Au total, avec 685 millions d'euros demandés, ce budget traduit une réelle maîtrise des dépenses. Hors décentralisation, il augmente de 7 % par rapport à 2007, ce qui est pour l'essentiel le reflet de l'apport des fonds européens qui seront en recettes les prochaines années dans les domaines de l'environnement, des aides aux entreprises et des TIC.

\*

Le vote du budget est aussi l'occasion du nécessaire débat sur les recettes. Vous le savez, nos recettes fiscales sont faibles : 236 millions d'euros dont 103 millions d'impôts directs et 133 millions de fiscalité indirecte (taxe sur les cartes grises, permis de conduire et fiscalité transférée). Cela ne représente qu'un tiers de nos recettes, quand les impôts financent généralement plus de la moitié des budgets des autres collectivités. L'essentiel de nos crédits provient des dotations de l'Etat résultant des différentes décentralisations et des compensations fiscales.

C'est pourquoi, la mesure prise par le Gouvernement de bloquer au niveau de l'inflation l'évolution des dotations des collectivités mérite une critique forte. Les collectivités territoriales représentent dans notre pays plus de 70 % des investissements publics. Ce sont elles qui contribuent le plus aux infrastructures gage du développement futur de notre économie. Il est paradoxal de les priver du retour de ces investissements en supprimant la prise en compte de la croissance économique dans le calcul des dotations. C'est d'autant plus vrai que la hausse réelle des coûts n'est pas reflétée dans les indices.

Fallait-il dans ces conditions augmenter les impôts régionaux ? Je ne le propose pas.

Dans le contexte économique et social actuel, le levier fiscal n'aurait pas d'efficacité : baisse du pouvoir d'achat des ménages ; danger de la fiscalité sur les entreprises qui taxent les artisans et les PME ou de la taxe foncière qui pèse lourd sur les familles qui ont fait construire et peu sur le patrimoine ancien, du fait de l'absence de revalorisation des bases.

Ce choix a été permis par le travail de préparation du budget que j'ai détaillé et toutes les analyses d'efficacité qui ont été conduites.

Au total, je constate que :

- nous avons **une structure financière qui s'améliore** : la Région finance ses investissements à hauteur de 40 % grâce à son excédent de fonctionnement (alors que

- l'Etat emprunte pour payer son fonctionnement);
- nous pouvons recourir à l'emprunt : les banques nous prêtent à moins de 3 % et nous sommes en capacité de rembourser notre dette en moins de 4 ans en y consacrant notre excédent de fonctionnement ;  
notre dette est maîtrisée : l'année 2007 se termine avec une dette régionale de 174 euros par habitant. Ce niveau est inférieur à la moyenne des régions (estimation à 190 €) et augmente moins vite que dans les autres régions. Par rapport aux autres collectivités de Poitou-Charentes, notamment les départements, la Région est aussi la moins endettée, alors que son budget est plus important ;
  - l'autorisation d'emprunt représente un peu moins de 17 % de nos ressources, soit moins que la moyenne des régions. Je précise d'ailleurs que cette autorisation ne signifie pas que l'emprunt sera automatiquement mobilisé : notre collectivité accorde beaucoup de subventions dont le rythme d'exécution dépend des maîtres d'ouvrages, avec les retards liés aux impondérables techniques et autres aléas. Chaque année, par précaution, nous ouvrons les crédits permettant par sincérité de tenir nos engagements. Au cours des trois derniers exercices, nous n'avons mobilisé que 40 % de l'emprunt en moyenne (par exemple, 46 millions en 2007 sur les 106 millions prévus). Cela montre que l'on ne peut additionner la situation actuelle de la dette et les prévisions d'emprunt pour le prochain exercice.

\*

Au total, vous voyez que la Région ne se laisse pas enfermer dans un choix entre impôts et emprunt. Le budget, c'est d'abord définir les axes d'intervention, calibrer les crédits au plus juste, en tenant compte des enveloppes de recettes dont on dispose. Compte tenu de sa situation, la Région aurait tort de ne pas recourir à l'emprunt, à un moment où le levier fiscal n'est pas adapté. C'est donc en choisissant la voie de l'efficacité des dépenses publiques que nous pouvons combiner pas de hausse d'impôts et un endettement maîtrisé.

\*\*\*